

KPMG S.A. Bordeaux Aquitaine 11 rue Archimède Domaine de Pelus 33692 Mérignac cedex France Téléphone : +33 (0)5 56 42 43 44 Télécopie : +33 (0)5 56 42 43 80 Site internet : www.kpmg.fr

INSTITUTION SAINTE-MARIE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2020 INSTITUTION SAINTE-MARIE 40 Faubourg des Ancêtres - BP 10337 - 90006 Belfort Cedex Ce rapport contient 27 pages



KPMG S.A. Bordeaux Aquitaine 11 rue Archimède Domaine de Pelus 33692 Mérignac cedex France Téléphone : +33 (0)5 56 42 43 44 Télécopie : +33 (0)5 56 42 43 80 Site internet : www.kpmg.fr

le de Pelus Mérignac cedex

INSTITUTION SAINTE-MARIE

Siège social: 40 Faubourg des Ancêtres - BP 10337 - 90006 Belfort Cedex

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2020

A l'attention de l'Assemblée générale de l'INSTITUTION SAINTE-MARIE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association INSTITUTION SAINTE-MARIE relatifs à l'exercice clos le 31 août 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 15 décembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels concernant la comptabilisation d'une provision pour dépréciation des valeurs mobilières de placement au 31 août 2020.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'administration arrêté le 15 décembre 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement associatif relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;



INSTITUTION SAINTE-MARIE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

 il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Mérignac, le 15 décembre 2020

KPMG S.A.

Anne Jallet-Auguste Associée

Bilan Actif Exercice du : 01/09/2019 - 31/08/2020

	ACTIF	Valeur Brut (N)	Amortissement et provisions (N)	Valeur Nette (N)	Valeur Nette N-1
	NO MARK ME ATMANG IN CORPORT A FO				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - Frais d'établissement	_	_	_	_
	- Frais d etablissement - Concessions, licences, logiciels, droits et vale	- 35 691	33 882	1 809	- 872
	- Concessions, necices, logicies, drons et vale	33 091	33 002	1 009	072
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	35 691	33 882	1 809	872
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
А	- Terrains	-	-	-	-
C	- Aménagements de terrains	-	-	-	-
T	- Constructions sur sol propre	-	-	-	-
F	- Constructions sur sol d'autrui	5 237 839	4 708 849	528 990	485 691
١.	- Installations, mobilier et matériel d'activité	2 209 419	1 859 767	349 652	448 081
M	- Matériel de transport	27 182	27 182	-	-
M	- Mobilier/matériel de bureau et d'informatique	248 959	225 437	23 522	37 682
В	- Immobilisations grévées de droit	-	-	-	-
1	- Immobilisations en cours	-	-	-	61 735
L	TOTAL WWW.ODW.OATIONO.CO.DO.DO.T.				
S	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 723 400	6 821 236	902 163	1 033 189
Е	IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	- Participations	_	_	_	_
	- Créances rattachées à des participations	_	_	_	_
	- Prêts	-	_	_	-
	- Dépots et cautionnements	-	_	_	78 482
	- Autres créances immobilisées	-	-	-	-
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	-	-	-	78 482
	TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	7 759 090	6 855 118	903 973	1 112 543
	- STOCKS EN COURS	-		-	-
	CREANCES ET COMPTES RATTACHES			_, _,	
	- Fournisseurs	71 296	40.050	71 296	757
	- Familles ou élèves	14 627	13 053	1 574	4 495
A	 Personnel et charges sociales à récupérer Collectivités publiques 	2 200 226 729		2 200 226 729	1 200 182 495
C	- Conectivites publiques - Débiteurs divers	11 326	_	11 326	12 473
1	- Debicuis divers	11 320		11 320	12 473
F	TOTAL CREANCES ET COMPTES RATTACHES	326 178	13 053	313 125	201 421
C	TOTAL SKEAMOLD ET GOMM TEG IVIT MONES	020 170	10 000	010 120	201 121
l R	PLACEMENTS: VALEURS MOBILIERES ET AUTRES				
С	- Placements	4 087 356	59 000	4 028 356	4 121 454
U	- Intérêts courus non échus	-		-	-
A					
N	TOTAL PLACEMENTS : VAL, MOBILIERES ET AUTRES	4 087 356	59 000	4 028 356	4 121 454
ľ					
	DISPONIBILITES				
	- Banques, établissements financiers & assimilés	1 652 800		1 652 800	1 190 388
	- Caisse	305		305	881
	- Régies d'avances et accréditifs	-		-	-
	TOTAL DISPONIBILITES	1 653 105	-	1 653 105	1 191 269
R	CHADGES CONSTATEES DIAVANCES	72.052		72.052	70.002
Е		73 053		73 053	79 902
G	TOTAL ACTIFS CIRCULANT ET ASSIMILES (II)	6 139 691	72 053	6 067 639	5 594 045
L	INTERETS D'EMPRUNTS A ETALER (III)	- 0 139 091	12 000	- 0 007 039	- 0 007 040
	TOTAL DE L'ACTIF (I + III + III)	13 898 782	6 927 170	6 971 611	6 706 588
_					

Bilan Passif Exercice du : 01/09/2019 - 31/08/2020

	PASSIF	BRUT	VALEUR NET	Valeur Nette N-
	FONDS ASSOCIATIF SANS DROIT DE REPRISE			
	Valeur du patrimoine intégré	2 281 754	2 281 754	2 281 754
	Fonds statutaire Apport sans droit de reprise	-	-	-
	Libéralités ayant le caractère d'apport	-	-	-
	Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables	8 049	8 049	8 049
F	TOTAL FONDS ASSOCIATIF SANS DROIT DE REPRISE	2 289 803	2 289 803	2 289 803
O N	FONDS ASSOCIATIF AVEC DROIT DE REPRISE			
D S	Valeur des biens affectés	-	-	-
3	Valeur des Biens non affectés Libéralités	-	-	-
P R	Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables	-	-	-
0 P	TOTAL FONDS ASSOCIATIF AVEC DROIT DE REPRISE	-	-	-
R	DESERVES			
E	RESERVES Réserves générales de gestion	<u>-</u>	-	-
S	Réserves statutaires	-	-	-
&	Réserves d'investissement	-	-	-
۸	Réserve de Trésorerie Autres réserves	-	-	-
S				
S	TOTAL RESERVES	-	-	-
M	RESULTAT ET REPORT A NOUVEAU			
-1	Report à nouveau	3 697 380	3 697 380	3 489 281
L	Résultat de l'exercice	217 148	217 148	208 099
S	TOTAL RESULTAT ET REPORT A NOUVEAU	3 914 528	3 914 528	3 697 380
	SUDV. PT DADTICIDATIONS DIDNIFEST, AMODENSS AD PS			
	SUBV. ET PARTICIPATIONS D'INVEST. AMORTISSABLES Subv. D'invest. Affectées à des biens non renouvelables	- 428 751	- 428 751	- 431 845
	Subv. D'invest. Reçues avec obligations d'amortissement	-	-	-
	Taxe d'apprentissage	496 400	496 400	478 922
	TOTAL SUBV. ET PARTICIPATIONS D'INVEST. AMORTISSABLES	67 649	67 649	47 078
	TOTAL FONDS PROPRES ET ASSIMILES (I)	6 271 980	6 271 980	6 034 260
F E	FONDS DEDIES			
N L	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	-	-	-
D E	Fonds dédiés sur logs et denations affectés	-	-	-
S	Fonds dédiés sur legs et donations affectés TOTAL FONDS DEDIES (II)	-	-	-
P R	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES Pour gros entretiens	52 920	52 920	60 789
0	Pour autres charges et risques	52 920	52 920	-
V	Pour indemnités de départ à la retraite	129 464	129 464	124 060
-	TOTAL PROVISIONS (III)	182 384	182 384	184 849
	EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLIS. DE CREDIT			
	Capital emprunté	100	100	100
	Intérêts Banques	-	-	-
	TOTAL EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLIS. DE CREDIT	100	100	100
D E				
Т	AUTRES DETTES Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	_	_	_
T E	Fournisseurs et comptes rattachés	229 319	229 319	223 857
S	Familles / Avances et acomptes reçus	35 772	35 772	34 419
	Dettes relatives au personnel Etat et autres collectivités publiques	72 353 13 088	72 353 13 088	75 703 20 913
	Confédérations, Fédérations, Associations et organismes apparentés	77 795	77 795	39 685
	Autres dettes	46 708	46 708	21 195
	TOTAL AUTRES DETTES	475 035	475 035	415 772
	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE			
	Familles / droits d'inscription Autres	- 42 112	- 42 112	- 71 607
	TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	42 112	42 112	71 607
	TOTAL DETTES & ASSIMILEES (IV)	517 247	517 247	487 479
	TOTAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	6 971 611	6 971 611	6 706 588

COMPTE DE RESULTAT GS STE MARIE BLEFORT BELFORT CEDEX

N		01/0			
Participation de l'Etat et des collectivités publiques 1791 000 2008 977 7787 78777 7877 7877 7877 7877 7877 7877 7877 7877 78777 7877 7877 7877 7877 7877 7877 7877 7877 78777 78			N	N-1	
Participations de l'Este et des collectivités publiques 1868 946 1797 781			-		
Vereints de produits et marchandides, travaux, études	· ·				
Produits des activités annoves 187 / 35 407 072					
Subventions of exploitations 44 775 22 888 Reprises sur provisions, dispricialisms et transferts de charges 175 581 190 687	· ·			_	
Autres produits de gestion courante					
Achase Forestandroises 16,222 19,943 19,945 19,943 19,945 19,945 19,945 19,945 19,945 19,945 19,945 19,945 19,947 11,947 1	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		41 865	69 773	
CHARGES FINANCIERS Desprises sur provisions de sinanchilises de placement TOTAL 5 CHARGES FINANCIERS Desprises sur operations de gestion Charges neites sur	Autres produits de gestion courante		176 581	190 667	
Achats de marchandises		TOTAL 1	4 127 871	4 515 598	
Variation de stocks marchardises Autras charders premières et autres approvisionnements 1 188 927 1 534 664 Variation de stocks matières premières 1 1057 137 947 043 1197 677 116 601 197 677 197 677 677 197 677 197 677 197 677 197 677 197 677 197 677 677 197 677 197 677 197 677 197 677 197 677 197 677 677 197 677 197 677 677 197 677 677 197 677 677 197 677 677 197 677 677 197 677 677 197 677 677 197 677 677 677 677 677 677 677 677 677 6	<u> </u>		40.000	40.040	
Achates de matéries premières et autres approvisionnements			16 292	19 943	
Variation de stocks matières premières			1 198 927	1 534 664	
ImpRis, taxes et versements assimilés			-	-	
Salaires et traitements	Autres charges externes		1 057 137	947 043	
Charges sociales Dotations aux amortissements des immobilisations Dotations aux amortissements des immobilisations Dotations aux dépréciations de la fauti circulant Dotations aux provisions Autres charges de gestion courante RESULTAT D'EXPLOTATION (+2) REPROPERS De valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Differences positives de change Produits nets aur cessions de valeurs mobilières de placement TOTAL 5 RESULTAT FINANCIERS Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions intérêts et charges assimilées Differences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement TOTAL 6 RESULTAT FINANCIER (+5) RESULTAT FINANCIER (5-6) RESULTAT FORMAT AVANT IMPOTS (1-2+3-4+5-6) RESULTAT EXCEPTIONNEL (5-7) RESULTAT EXCEPTIONNEL (7-8) Limpôt sur les sociétés des personnes morales non lucratives TOTAL 9 TOTAL 19 TOTAL 29 TOTAL 19 TOTAL 20 TOTAL 20 TOTAL	Impôts, taxes et versements assimilés		119 767	116 601	
Dotations aux amortissements des immobilisations 311 828 310 388 Dotations aux (dépréciations de l'actif circulant 28 588 6 100 28 588 28 588 6 100 28 588 28 588 6 100 28 588 28					
Dotations aux depréciations de l'actif circulant 6 919					
Dotations aux dépréciations de l'actif circulant 28 686 6 100			311 828	310 358	
Dotations aux provisions Autres charges de gestion courante	•		-	6 919	
Autres charges de gestion courante RESULTAT D'EXPLOITATION (1-2) Remboursement des frais sur opérations faites en commun TOTAL 3 Quote-part des frais sur opérations faites en commun TOTAL 4 PRODUTS FINANCIERS De valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres inférêts et produits assimilée Autres inférêts et produits assimilée Produits ents sur cessions de valeurs mobilières de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement TOTAL 5 CHARGES FINANCIERES Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement TOTAL 5 CHARGES FINANCIERES Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement TOTAL 6 RESULTAT FINANCIER (5-6) RESULTAT FINANCIER (5-6) RESULTAT FINANCIER (5-6) PRODUITS EXCEPTIONNELS Prod. Except, sur opérations de gestion Prod. Except, sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges TOTAL 7 CHARGES EXCEPTIONNELLES Ch. Except, sur opérations de gestion Ch. Except, sur opérations en capital RESULTAT EXCEPTIONNELL (7-6) Impôt aur les sociétés des personnes morales non lucratives TOTAL 8 RESULTAT EXCEPTIONNEL (7-8) Impôt aur les sociétés des personnes morales non lucratives TOTAL 9 16 809 2 4986 972 10 14 440 68 18 011 16 809 2 4986 972 10 14 14 16 16 16 17	1		28 568		
RESULTAT D'EXPLOITATION (1-2) Remboursement des frais sur opérations faites en commun TOTAL 3 Quote-part des frais sur opérations faites en commun TOTAL 4 PRODUITS FINANCIERS De valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Autres intérêts et produits assimilés Produits nets sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement TOTAL 5 CHARGES FINANCIERES Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement TOTAL 6 RESULTAT FINANCIER (5-6) Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement TOTAL 6 RESULTAT FINANCIER (5-6) 106178 A-47-434 RESULTAT FINANCIER (5-6) 106178 RESULTAT FINANCIER (5-6) 106178 A-47-434 RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (1-2+3-4+5-6) PRODUITS EXCEPTIONNELS Prod. Except, sur opérations de gestion Prod. Except, sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges TOTAL 7 CHARGES EXCEPTIONNELLES Ch. Except, sur opérations de gestion Ch. Except, sur opérations en capital RESULTAT EXCEPTIONNEL (7-6) Impôt sur les sociétés des personnes morales non lucratives TOTAL 9 India d' 19307 2498 372 Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions TOTAL 8 RESULTAT EXCEPTIONNEL (7-6) 11 19 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10	<u> </u>		44 135		
Remboursement des frais sur opérations faites en commun Quote-part des frais sur opérations faites en commun TOTAL 3 Quote-part des frais sur opérations faites en commun TOTAL 4 PRODUITS FINANCIERS De valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement TOTAL 5 CHARGES FINANCIERES Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences negatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement TOTAL 6 RESULTAT FINANCIER (5-6) RESULTAT FOUANT IMPOTS (1-2+3-4+5-6) PRODUITS EXCEPTIONNELS Prod. Except. sur opérations de gestion Prod. Except. sur opérations de gestion Prod. Except. sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges TOTAL 7 CHARGES EXCEPTIONNELLES Ch. Except. sur opérations de gestion Prod. Except. sur opérations de gestion Prod. Except. sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges TOTAL 7 CHARGES EXCEPTIONNELLES Ch. Except. sur opérations de gestion Prod. Except. sur opérations de gestion Prod. Except. sur opérations en capital Resultat EXCEPTIONNEL (7-9) Impôt sur les sociétés des personnes morales non lucratives TOTAL 9 Impôt sur les sociétés des personnes morales non lucratives TOTAL 9 Impôt sur les sociétés des personnes morales non lucratives TOTAL 9 Impôt sur les sociétés des personnes morales non lucratives TOTAL 9 Impôt sur les sociétés des personnes morales non lucratives TOTAL 9 Impôt sur les sociétés des personnes morales non lucratives TOTAL 9 Impôt sur les sociétés des personnes morales non lucratives TOTAL 9 Impôt sur les sociétés des personnes morales non lucratives TOTAL 9 Impôt sur les sociétés des personnes morales non lucratives TOTAL 9 EXCEDENT OU DEFICIT Explaidation en capital Charges explaidation en capi		TOTAL 2	4 022 051	4 239 099	
Quote-part des frais sur opérations faites en commun TOTAL 4 PRODUITS FINANCIERS De valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement TOTAL 5 CHARGES FINANCIERES Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement TOTAL 5 RESULTAT FINANCIER (5-6) RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (1-2+3-4+5-6) PRODUITS EXCEPTIONNELS Prod. Except. sur opérations de gestion Prod. Except. sur opérations de gestion Reprises sur provisions et dépréciations et aux provisions TOTAL 7 CHARGES EXCEPTIONNELLS Ch. Except. sur opérations de gestion Ch. Except. sur opérations de gestion Ch. Except. sur opérations de capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions TOTAL 7 CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL 8 RESULTAT EXCEPTIONNEL (7-8) Impôt sur les sociétés des personnes morales non lucratives TOTAL 9 Impôt sur les sociétés des personnes morales non lucratives TOTAL 9 Impôt sur les sociétés des personnes morales non lucratives TOTAL 9 Impôt sur les sociétés des personnes morales non lucratives TOTAL 9 Impôt sur les sociétés des personnes morales non lucratives TOTAL 9 Impôt sur les sociétés des personnes morales non lucratives TOTAL 9 Impôt sur les sociétés des personnes morales non lucratives TOTAL 9 Impôt sur les sociétés des personnes morales non lucratives TOTAL 9 Impôt sur les sociétés des personnes morales non lucratives TOTAL 9 Impôt sur les sociétés des personnes morales non lucratives TOTAL 9 Impôt sur les sociétés des personnes morales non lucratives TOTAL 9 Impôt sur les sociétés des personnes morales non lucrative	RESULTAT D'EXPLOIT	TATION (1-2)	105 820	276 499	
PRODUITS FINANCIERS	Remboursement des frais sur opérations faites en commun	TOTAL 3	-	-	
De valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement TOTAL 5 CHARGES FINANCIERES Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement TOTAL 6 RESULTAT FINANCIER (5-6) RESULTAT FINANCIER (5-6) RESULTAT FOURANT AVANT IMPOTS (1-2+3-4+5-6) PRODUITS EXCEPTIONNELS Prod. Except. sur opérations de gestion Prod. Except. sur opérations de gestion Prod. Except. sur opérations de gestion Ch. Except. sur opérations de gestion Ch. Except. sur opérations de gestion Ch. Except. sur opérations de gestion TOTAL 7 CHARGES EXCEPTIONNELLES Ch. Except. sur opérations de gestion Ch. Except. sur opérations de gestion TOTAL 7 Impôt sur les sociétés des personnes morales non lucratives TOTAL 8 RESULTAT EXCEPTIONNEL (7-8) RESULTAT EXCEPTIONNEL (7-8) Prod. Except. sur opérations de gestion TOTAL 8 RESULTAT EXCEPTIONNEL (7-8) TOTAL 18 TOTAL 18 TOTAL 18 TOTAL 18 TOTAL 18 TOTAL 2498 TOTAL 39307 TOTAL 39408 RESULTAT EXCEPTIONNEL (7-8) TOTAL 5940917 TOTAL DES CHARGES (2+4+6+8+9) EXCEDENT OU DEFICIT EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE Emplois des contributions reques Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens et services Personnel bénévole TOTAL Contributions reques Benévolat Prestations en nature Dons en nature Dons en nature	Quote-part des frais sur opérations faites en commun	TOTAL 4		-	
De valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement TOTAL 5 CHARGES FINANCIERES Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement TOTAL 6 RESULTAT FINANCIER (5-6) RESULTAT FINANCIER (5-6) RESULTAT FOURANT AVANT IMPOTS (1-2+3-4+5-6) PRODUITS EXCEPTIONNELS Prod. Except. sur opérations de gestion Prod. Except. sur opérations de gestion Prod. Except. sur opérations de gestion Ch. Except. sur opérations de gestion Ch. Except. sur opérations de gestion Ch. Except. sur opérations de gestion TOTAL 7 CHARGES EXCEPTIONNELLES Ch. Except. sur opérations de gestion Ch. Except. sur opérations de gestion TOTAL 7 Impôt sur les sociétés des personnes morales non lucratives TOTAL 8 RESULTAT EXCEPTIONNEL (7-8) RESULTAT EXCEPTIONNEL (7-8) Prod. Except. sur opérations de gestion TOTAL 8 RESULTAT EXCEPTIONNEL (7-8) TOTAL 18 TOTAL 18 TOTAL 18 TOTAL 18 TOTAL 18 TOTAL 2498 TOTAL 39307 TOTAL 39408 RESULTAT EXCEPTIONNEL (7-8) TOTAL 5940917 TOTAL DES CHARGES (2+4+6+8+9) EXCEDENT OU DEFICIT EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE Emplois des contributions reques Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens et services Personnel bénévole TOTAL Contributions reques Benévolat Prestations en nature Dons en nature Dons en nature					
Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement TOTAL 5 CHARGES FINANCIERES Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement TOTAL 6 RESULTAT FINANCIER 6-6) RESULTAT FOURANT AVANT IMPOTS (1-2+3-4+5-6) PRODUITS EXCEPTIONNELS RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (1-2+3-4+5-6) PRODUITS EXCEPTIONNELS REPRISES SUR préviations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Ch. Except. sur opérations de gestion Prod. Except. sur opérations de gestion Prod. Except. sur opérations de gestion Prod. Except. sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges TOTAL 7 CHARGES EXCEPTIONNELLES Ch. Except. sur opérations de gestion Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions TOTAL 8 RESULTAT EXCEPTIONNEL (7-8) Impôt sur les sociétés des personnes morales non lucratives TOTAL 9 Impôt sur les sociétés des personnes morales non lucratives TOTAL 9 Impôt sur les sociétés des personnes morales non lucratives TOTAL 9 Impôt sur les sociétés des personnes morales non lucratives TOTAL 9 Impôt sur les sociétés des personnes morales non lucratives TOTAL 9 Impôt sur les sociétés des personnes morales non lucratives TOTAL 9 Impôt sur les sociétés des personnes morales non lucratives TOTAL 9 Impôt sur les sociétés des personnes morales non lucratives TOTAL 9 Impôt sur les sociétés des personnes morales non lucratives TOTAL 9 Impôt sur les sociétés des personnes morales non lucratives TOTAL 9 Impôt sur les sociétés des personnes morales non lucratives TOTAL 9 Impôt sur les sociétés des personnes morales non lucratives TOTAL 9 Impôt sur les sociétés des personnes morales non lucratives TOTAL 9 Impôt sur les sociétés des personnes morales non lucratives TOT			-		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges 164 548			107 215	117 11/	
Différences positives de change	1			- 117 114	
CHARGES FINANCIERES	_ · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		-	-	
CHARGES FINANCIERES Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement TOTAL 6 RESULTAT FINANCIER (5-6) RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (1-2+3-4+5-6) PRODUITS EXCEPTIONNELLS Prod. Except. sur opérations de gestion Prod. Except. sur opérations de gestion Prod. Except. sur opérations et dépréciations et transferts de charges TOTAL 7 CHARGES EXCEPTIONNELLES Ch. Except. sur opérations de gestion Ch. Except. sur opérations de gestion TOTAL 7 CHARGES EXCEPTIONNELLES Ch. Except. sur opérations de gestion TOTAL 7 Impôt sur les sociétés des personnes morales non lucratives TOTAL 8 RESULTAT EXCEPTIONNEL (7-8) Impôt sur les sociétés des personnes morales non lucratives TOTAL 9 TOTAL DES PRODUITS (1+3+5+7) TOTAL DES CHARGES (2+4+6+8+9) EXCEDENT OU DEFICIT EMPLOYER SECULTION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE Emplois des contributions reçues Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens et services Personnel bénévole TOTAL Contributions reçues Bénévolat Prestations en nature Dons en nature	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		18 217	-	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions 164 548 Intérêts et charges assimilées		TOTAL 5	289 980	117 114	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions 164 548 Intérêts et charges assimilées					
Intérêts et charges assimilées			-	404.540	
Différences négatives de change 124 802 164 548			59 000	164 548	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			-	-	
TOTAL 6 183 802 164 548 RESULTAT FINANCIER (5-6) 106 178 -47 434 RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (1-2+3-4+5-6) 211 998 229 065 PRODUITS EXCEPTIONNELS -			124 802	-	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (1-2+3-4+5-6) 211 998 229 065		TOTAL 6		164 548	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	RESULTAT FINA	ANCIER (5-6)	106 178	-47 434	
Prod. Except. sur opérations de gestion 40 768 18 011 Prod. Except. sur opérations en capital - - - - -	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS ((1-2+3-4+5-6)	211 998	229 065	
Prod. Except. sur opérations de gestion 40 768 18 011 Prod. Except. sur opérations en capital - - - - -					
Prod. Except. sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			-		
CHARGES EXCEPTIONNELLES			40 768	18 011	
CHARGES EXCEPTIONNELLES			-	-	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Reprises sur provisions et depreciations et transferts de charges	TOTAL 7	40.768	18 011	
Ch. Except. sur opérations de gestion		TOTAL	40 700	10 011	
Ch. Except. sur opérations de gestion	CHARGES EXCEPTIONNELLES		-		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	·		16 809	23 986	
TOTAL 8			2 498	972	
Impôt sur les sociétés des personnes morales non lucratives TOTAL 9	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		-	-	
Impôt sur les sociétés des personnes morales non lucratives					
TOTAL DES PRODUITS (1+3+5+7) TOTAL DES CHARGES (2+4+6+8+9) EXCEDENT OU DEFICIT EMPLOIS des contributions reçues Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens et services Personnel bénévole TOTAL Contributions reçues Bénévolat Prestations en nature Dons en nature TOTAL TOTAL A 458 618 A 650 723 4 441 470 4 442 624 208 099 TOTAL T					
TOTAL DES CHARGES (2+4+6+8+9) 4 241 470 4 442 624					
EXCEDENT OU DEFICIT	TOTAL DES PRODUIT	ΓS (1+3+5+7)	4 458 618	4 650 723	
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE Emplois des contributions reçues - Secours en nature - Mise à disposition gratuite de biens et services - Personnel bénévole - TOTAL - Contributions reçues - Bénévolat - Prestations en nature - Dons en nature - - -	TOTAL DES CHARGES	(2+4+6+8+9)	4 241 470	4 442 624	
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE - <td>EXCEDENT</td> <td>OU DEFICIT</td> <td>217 148</td> <td>208 099</td>	EXCEDENT	OU DEFICIT	217 148	208 099	
Secours en nature	EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		-		
Mise à disposition gratuite de biens et services	Emplois des contributions reçues		-		
Personnel bénévole			-	-	
TOTAL	1		-	-	
Contributions reçues - - Bénévolat - - Prestations en nature - - Dons en nature - -	Personnel bénévole		-	-	
Bénévolat - - Prestations en nature - - Dons en nature - -	Contributions reques	TOTAL	-	-	
Prestations en nature	<u> </u>		-	_	
Dons en nature]	
TOTAL			-	-	
		TOTAL	-	-	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS



* * * * * * *

Exercice clos le 31 août 2020

- 1. Règles et méthodes comptables
- 2. Evolution de la population scolaire et des tarifs de l'établissement (scolarité demi-pension)
- 3. Evolution de l'effectif de l'association (hors personnel enseignant)
- 4. Evolution de l'actif immobilisé et des amortissements
- 5. Evolution des placements
- 6. Etat des échéances des créances et des dettes
- 7. Etat des subventions amortissables
- 8. Mouvements des réserves et provisions inscrites au bilan
- 9. Mouvements des fonds associatifs
- 10. Engagements pris en matière de retraite et de prévoyance
- 11. Affectation du résultat de l'exercice précédent
- 12. Autres engagements hors bilan
- 13. Inventaire de l'actif immobilisé
- 14. Communication, prévue par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, sur les rémunérations perçues, au titre de l'exercice, par les 3 plus hauts cadres dirigeants de l'Association
- 15. Opérations réciproques entre entités liées
- 16. Crise sanitaire « covid 19 »

1. Règles et méthodes comptables



Exercice clos le 31 août 2020

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 14-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologués par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

A partir du 1^{er} septembre 2017, suite à la recommandation de la FNOGEC, la nouvelle nomenclature comptable 2016 de l'enseignement catholique sous contrat avec l'état a été appliquée.

Immobilisations corporelles:

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Changements de réglementation comptable :

Le règlement CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés s'applique depuis le 1^{er} janvier 2005.

Ce texte impose:

- une comptabilisation par composants des immobilisations,
- un amortissement sur leur durée réelle d'utilisation par l'entreprise,
- une évaluation des immobilisations corporelles et incorporelles à la valeur actuelle entraînant le cas échéant, la constatation d'une dépréciation en cas de perte de valeur.

L'entité a choisi d'appliquer ces nouvelles normes de façon prospective, par réallocation des valeurs nettes comptables. Aussi, aucun impact de changement de méthode n'a été constaté sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice au 31 août 2006.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions	10 à 30 ans
- Agencements et aménagements	5, 10 ou 15 ans
- Matériel et outillage	4, 5 ou 10 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Mobilier, matériel de bureau	3, 4, 5 ou 10 ans

INSTITUTION SAINTE-MARIE

1. Règles et méthodes comptables

Exercice clos le 31 août 2020

Immobilisations incorporelles:

Les immobilisations incorporelles (uniquement des logiciels informatiques) sont évaluées à leur coût d'acquisition comprenant le prix d'achat et les frais nécessaires à leur mise en service.

Créances:

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée pour tenir compte des difficultés de recouvrement. Les créances douteuses sont provisionnées ainsi :

- tout retard relatif à un élève présent dans l'établissement et supérieur à 450 € est systématiquement provisionné à 100 %
- tout impayé relatif à un élève ayant quitté l'établissement est systématiquement provisionné à 100 %

<u>VMP</u>:

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées par référence à leur valeur d'entrée dans le patrimoine, les mouvements étant enregistrés selon la méthode du " premier entré, premier sorti". Seules les moins values latentes affectent l'exercice et sont comptabilisées sous la forme d'une provision pour dépréciation.

La valorisation du portefeuille des obligations au 31 août 2020 fait apparaître une moins-value par rapport à la valeur brute de ces obligations. Conformément à la réglementation comptable, nous avons enregistré au 31 août 2020 une provision pour dépréciation à la hauteur de la différence entre la valorisation du portefeuille et la valeur brute au bilan de ces obligations, soit 59K€

Provisions pour gros travaux:

Les travaux d'entretien (non courant) et les grosses réparations font l'objet des provisions pour charges. Les provisions sont constituées dès lors qu'un chantier est identifié et entre dans le plan pluriannuel de travaux, par tantième en fonction de la durée prévue entre l'identification des travaux et la clôture de l'exercice précédant leur réalisation. Le montant provisionné repose sur la dernière estimation des travaux à la date d'arrêté des comptes.



2. Tableau de l'évolution de la population scolaire et des tarifs de l'établissement (scolarité - demi-pension)

exercice clos le 31 août 2020

EVOLUTION DE LA POPULATION SCOLAIRE

Contrat	Nombre d'élèves							
d'association	15/16	16/17	17/18	18/19	19/20	20/21*		
<u>Ecole</u> (dont élèves de BELFORT)	274 159	276 170		_, -, -	270 141	268 147		
<u>Collège</u>	869	889	876	885	900	911		
<u>Lycée</u>	533	535	555	543	551	536		
Total secondaire	1402	1424	1431	1428	1451	1447		
Post-Bac	20	20	26	21	24	19		
Total établissement	1696	1720	1730	1719	1745	1734		

Nombre de classes									
15/16	16/17	17/18	18/19	19/20	20/21*				
10	10	10	10	10	10				
32	32	31	32	32	32				
21	22	22	22	22	19				
53	54	53	54	54	51				
2	2	2	2	2	2				
65	66	65	66	66	63				

Nombre moyen d'élèves par classe									
27,4	27,6	27,3	27	27	26,8				
27,2	27,8	28,3	27,7	28,1	28,5				
25,4	24,3	25,2	24,7	25	28,2				
10	10	13	10,5	12	9,5				

TARIFS PAR ELEVE ET PAR MOIS

Coûts de Scolarité

	15/16 €	16/17 €	17/18 €	18/19 €	19/20 €	20/21* €
Ecole	46	47	48	49	50	50,5
Collège	67	68	69	70	71	71,5
Lycée	67,5	68,5	69,5	70,5	71,5	72
Post-Bac	69,5	70	70	70,5	71	71,5

Coûts de la demi-pension

	15/16 €	16/17 €	17/18 €	18/19 €	19/20 €	20/21* €
Ecole	79	80	81	81,5	82	82,5
Collège	86	87	88	89	89,5	90
Lycée	86	87	88	89	89,5	90
Post-Ba	-	-	-	-	-	-

*prévisions Tarifs sur 10 mois



exercice clos le 31 août 2020

TOTAL

3. Evolution de l'effectif de l'association

5

50

(hors personnel enseignant)

CATEGORIE	Personnel au 31/08/2018	Augmentation	Diminution	Personnel au 31/08/2019
Personnel entretien/conciergerie	3			3
Personnel administratif	7	2	1	8
C.P.E/Resp.Temps Midi	4		1	3
Cultures et Religions	9	1	2	8
Personnel de surveillance	16			16
Aide Labo	1	1		2
Informatique	1			1
Infirmière	1			1
Direction	2		·	2
Adjoint de direction	5		1	4
Animateur en pastorale	1	1		2

5

50

CATEGORIE	Personnel au 31/08/2019	Augmentation	Diminution	Personnel au 31/08/2020
Personnel entretien/conciergerie	3			3
Personnel administratif	8		2	6
C.P.E/Resp.Temps Midi	3			3
Cultures et Religions	8	5		13
Personnel de surveillance	16	1	1	16
Aide Labo	2			2
Informatique	1			1
Infirmière	1	1	1	1
Direction	2			2
Adjoint de direction	4			4
Animateur en pastorale	2			2
TOTAL	50	7	4	53



4. Evolution de l'actif immobilisé et des amortissements

exercice clos le 31 août 2020

- 4.1 Tableau des immobilisations
- 4.2 Tableau des amortissements



TABLEAU 2055 IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

EXERCICE DU 01 SEPTEMBRE 2019 AU 31 AOUT 2020

IMMOBILISATIONS	Valeur d'origine	Acquisitions	Cessions	Valeur clôture 31/08/20
LOGICIEL INFORMATIQUE	21 034,09	1 800,00		22 834,09
AUTRES IMMOS INCORPORELLES	12 856,80			12 856,80
BATIMENTS	2 636 258,14			2 636 258,14
INST.GENE.AGCT.AMENAG.CONST.	2 440 390,85	173 620,18	12 430,03	2 601 581,00
INST.TECH.MAT/OUT.LIES A ENS.	1 225 872,66	14 554,42	50 815,89	1 189 611,19
MAT.OUT.INST.TECHN.T.A	478 922,25	24 534,19	7 056,40	496 400,04
INST.GENE.AGCT AMENAG.DIVERS	496 196,37	27 211,43		523 407,80
MATERIEL DE TRANSPORT	27 182,40			27 182,40
MATERIEL DE BUREAU ET INFO	182 738,65	4 252,40	2 476,46	184 514,59
MOBILIER DE BUREAU	64 444,40			64 444,40
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	78 481,63		78 481,63	0,00
TOTAUX	7 664 378,24	245 972,62	151 260,41	7 759 090,45

AMORTISSEMENTS	Valeur d'origine	dotations linéaires	Cessions	Valeur clôture 31/08/20
LOGICIEL INFORMATIQUE	20 161,69	863,26		21 024,95
AUTRES IMMOS INCORPORELLES	12 856,80			12 856,80
BATIMENTS	2 575 995,68	29 183,23		2 605 178,91
INST.GENE.AGCT.AMENAG.CONST.	2 014 962,56	101 138,05	12 430,03	2 103 670,58
INST.TECH.MAT/OUT.LIES A ENS.	946 334,22	102 148,92	45 574,75	1 002 908,39
MAT.OUT.INST.TECHN.T.A	431 844,62	31 376,45	7 056,40	456 164,67
INST.GENE.AGCT AMENAG.DIVERS	374 731,55	25 962,26		400 693,81
MATERIEL DE TRANSPORT	27 182,40			27 182,40
MATERIEL DE BUREAU ET INFO	165 265,70	13 391,49	2 476,46	176 180,73
MOBILIER DE BUREAU	44 235,19	5 021,44		49 256,63
TOTAUX	6 613 570,41	309 085,10	67 537,64	6 855 117,87



Exercice clos le 31 aoùt 2020

5. Evolution des placements

Type de placement	date d'achat	solde au 31/08/2020
Obligations subordonnées	08/07/2014	84 000,00
Comptes à terme CCM	14/04/2016	300 000,00
	29/02/2016	120 000,00
Parts sociales B CCM Valdoie	29/02/2016	51 997,00
Comptes à terme BP	01/07/2014	1 500 000,00
Portefeuille d'obligations	janv 18 à aout 2020	1 549 590,00
obligations CCM	juin-19	598 205,34



6. Etat des échéances des créances et des dettes

exercice clos le 31 août 2020

	Montant net au 31 août 2020	Échéances à - 1 an	Échéances à + 1 an	Échéances à + 5 ans
Créances de l'actif immobilisé :				
- Créances rattachées à des participations				
-Prêts				
-Autres	0,00			
Créances de l'actif circulant :				
- Créances familles	1 574,00	1 574,00		
- Créances familles douteuses	13 053,00	13 053,00		
- Autres comptes transitoires	13 526,00	13 526,00		
- Etat et autres collectivités publiques	226 729,00	226 729,00		
- VMP	4 028 356,00		4 028 356,00	
- Disponibilités	1 653 105,00	1 653 105,00		
- Charges constatées d'avance	73 053,00	73 053,00		
TOTAL Créances	6 009 396,00	1 981 040,00	4 028 356,00	0,00
Passif exigible :				
- Emprunts obligataires convertibles				
- Autres emprunts obligataires - Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
* à 2 ans au maximum à l'origine				
* à + 2 ans à l'origine				
- Emprunts et dettes financ.divers	100,00		100,00	
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	229 319,00	229 319,00		
- dettes fiscales et sociales	72 353,00	72 353,00		
- Acomptes familles	35 772,00	35 772,00		
- Dettes s/immob.et comptes rattachés				
- Autres dettes	137 591,00	137 591,00		
- Produits constatés d'avance	42 112,00	42 112,00		
TOTAL Dettes	517 247,00	517 147,00	100,00	0,00

7. Etats des subventions amortissables



exercice clos le 31 août 2020

Les subventions d'investissement, pour la plupart affectées à des biens renouvelables, ne sont pas amortissables, et portées en classe 10.

Lorsque ces subventions font l'objet, dans le cadre d'une convention écrite avec la collectivité territoriale, d'un droit de reprise, une écriture annuelle de levée progressive du droit de reprise est enregistrée (débit compte 103. par crédit compte 102.).

Font exception à cette règle les fonds perçus au titre de la taxe d'apprentissage et consacrés à des investissements autorisés : ceux-ci sont enregistrés en compte 13 et font l'objet d'un amortissement identique à celui des biens subventionnés inventoriés spécifiquement à l'actif.

I – <u>Taxe d'apprentissage</u>

Fi Ori-i		Biens	Taxe d'origine restant en	Quote-part à virer au résultat		Montant total
Exercice	Origine	subventionnés	compte au 31/08/2020	Mode	Durée	cumulé viré aux résultats
93/94	Entreprise redevables	Matériel enseignement technique STL	3 307.02	Linéaire	3 à 10 ans	3 307.02
94/95	"	"	649.79	"	"	649.79
95/96	"	"	9 111.06	"	"	9 111.06
96/97	"	"	11 557.72	"	"	11 557.72
97/98	"	"	1 024.43	"	"	1 024.43
98/99	"	"	10 892.14	"	"	10 892.14
99/00	"	"	8 817.74	"	"	8 817.74
00/01	"	"	1 090.33	"	"	1 090.33
01/02	"	"	6 652.73	"	"	6 652.73
02/03	"	"	4 729.71	"	"	4 729.71
03/04	"	"	1 878.62	"	"	1 878.62
04/05	"	"	13 839.46	"	"	13 839.46
05/06	"	"	22 814.94	"	"	22 814.94
06/07	"	"	10 188.61	"	"	10 188.61
07/08	"	"	27 466.97	"	"	27 466.97
08/09	"	"	20 416.31	"	"	20 416.31
09/10	"	"	44 727.63	"	"	44 582.57
10/11	"	"	27 228.62	"	"	27 064.66
11/12	"	"	29 067.00	**	11	28 573.39
12/13	11	11	31 732.28	"	11	31 732.28
13/14	11	11	8 071.00	11	11	8 071.00
14/15	11	11	57 243.57	"	11	27 243.57
15/16	"	11	40 384.00	"	11	38 494.01
16/17	11	11	43 613.09	"	11	42 815.86
17/18	11	11	11 251. 20	11	11	8 094.55
18/19	11	"	24 109.88	**	11	9 212.38
19/20	11	11	24 534.19			5 707.70
TOTAL			496 400.04			456 164.67



8. Mouvements des réserves et provisions inscrites au bilan

exercice clos le 31 août 2020

NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentation : dotations de l'exercice	Diminution : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
	Réserve pour investissement				
	Réserve de trésorerie				
RESERVES	Réserve d'intervention ou de régularisation				
	Réserve de compensation				
	TOTAL RESERVES				
PROV.REGLEMENTEES	Réserve de trésorerie Amortissements dérogatoires Différence sur réalisation d'éléments d'actif				
	TOTAL				
PROV.POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour rémunération personnel handicapé Provisions pour grosses réparations Provisions pour départ en retraite engagé	60 789 124 060	23 164 5 404	31 032	52 920 129 464
	Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL	184 849	28 568	31 032	182 384
	Sur immo.incorporelles Sur immo.corporelles				
PROV.POUR DEPRECIATION					
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes familles Autres provisions pour dépréciations	23 885	0	10 833	13 053
	TOTAL	23 885	0	10 833	13 053
DON'T DOTATIONS ST	d'Exploitation	208 734	28 568	41 865	195 437
DONT DOTATIONS ET REPRISES	Financières				
	Exceptionnelles				
	TOTAL GENERAL	208 734	28 568	41 865	195 437



9. Mouvements des fonds associatifs

exercice clos le 31 août 2020

	Exercice 2019/2020	Exercice 2018/2019
FONDS PROPRES ET ASSIMILES		
Fonds associatifs sans droit de reprise :		
- Valeur du patrimoine intégré	2 281 753.70	2 281 753.70
- Subv. investiss.non renouvelables	0	0
- Libéralités ayant le caractère d'apport	8 049.31	8 049.31
Subventions d'Investissement Amortissables : - Taxe apprentissage équipements scolaires - Amortissement taxe app. équipements scolaires	496 400.00 (428 751.00)	478 922.25 (431 844.62)
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS HORS RESULTATS ET REPORTS A NOUVEAU	2 357 452.01	2 336 880.64



10. Engagements pris en matière de retraite et de prévoyance

exercice clos le 31 août 2020

1) Personnel rémunéré par l'Association :

Le montant des droits qui sont acquis par tous les salariés présents, pour les indemnités de départ à la retraite est, à ce jour, déterminé de manière statistique et comptabilisé (le taux de mortalité ayant changé) pour un montant total de 129 464 €, dont 64 732 € de charges sociales patronales.

Le montant estimé de l'indemnité globale de départ en retraite relative aux salariés présents à la clôture de l'exercice, figurent, charges patronales comprises, en provisions pour risques et charges au passif.

2) Personnel enseignant rémunéré par l'Etat :

Le montant des droits acquis par les enseignants de l'établissement pour les indemnités de départ à la retraite dues par l'Association était jusqu'à présent couvert par des versements trimestriels à la compagnie d'assurance « La France ». Un changement de statut du personnel enseignant a entrainé la prise en charge par l'état des indemnités de départ en retraite dues à ce dernier. Le contrat d'assurance « La France » est ainsi devenu caduc.

En matière de prévoyance, c'est l'Association qui assure la prise en charge des cotisations patronales du personnel enseignant.



11. Affectation du résultat de l'exercice précédent

exercice clos le 31 août 2020

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle, réunie le 10 décembre 2019, a décidé d'affecter en « report à nouveau - créditeur » le résultat net comptable de l'exercice clos le 31 août 2019 soit un bénéfice d'un montant de 208 099 €

12. Autres engagements hors bilan



exercice clos le 31 août 2020

- Restructuration et extension du plateau scientifique

Nantissement de 1 500 000€ sur 10 ans en C.A.T à la banque populaire, en garantie du prêt souscrit par la SA immobilière du Faubourg des Ancêtres pour la restructuration et l'extension du plateau scientifique.

13 . Inventaire de l'actif immobilisé



exercice clos le 31 août 2020

Afin de sécuriser la valeur de ses actifs au bilan, l'Institution Sainte - Marie a mis en place un inventaire périodique de l'ensemble de ses immobilisations, celui-ci se déroule de la manière suivante :

- l'inventaire est effectué sous la direction du service comptable de l'ISM, avec la collaboration du personnel ayant une bonne connaissance des lieux où se trouvent les immobilisations ;
- cet inventaire régulier permet à l'ISM de s'assurer que chaque immobilisation physiquement présente est bien enregistrée en comptabilité et réciproquement ;
- les immobilisations qui ne sont plus physiquement présentes dans les locaux de l'ISM sont sorties de la comptabilité de l'association selon la procédure comptable adéquate.



exercice clos le 31 août 2020

14. Communication, prévue par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, sur les rémunérations perçues, au titre de l'exercice, par les 3 plus hauts cadres dirigeants de l'Association.

L'ensemble des personnes concernées a perçu, au titre de l'exercice de 12 mois clos le 31 août 2020 une rémunération brute et des avantages en nature s'élevant globalement à 140 195.94 €



15 . Opérations réciproques entre entités liées

exercice clos le 31 août 2020

€	ISM (*)	SIFA (**)	GMM (***)
bilan actif au 31/08/20			
- ISM		47 760	0
- SIFA	0		0
- GMM	0	0	
bilan passif au 31/08/20			
- ISM		0	0
- SIFA	47 760		0
- GMM	0	0	
compte de résultat 2019/2020-charges			
- ISM		0	0
- SIFA	628 091		0
- GMM	29 757	0	
compte de résultat 2019/2020-produits			
- ISM		628 091	29 757
- SIFA	0		0
- GMM	0		

(*): INSTITUTION SAINTE MARIE- BELFORT (**): SOCIETE IMMOBILIERE DU FAUBOURG DES ANCETRES-BELFORT (***): GROUPEMENT MISSIONS MARIANISTES-PARIS

16. Crise sanitaire covid 19



exercice clos le 31 août 2020

La crise sanitaire liée au covid 19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un évènement majeur.

Durant la période de confinement, la scolarité des familles a été maintenue.

Concernant la demi-pension, tous les repas ont été déduits dans leur intégralité, ce qui a engendré une diminution des recettes de 254K€

Baisse des charges de fournitures des repas de 121K€

Cette différence entre le remboursement des familles au titre de la restauration et la baisse des charges de fourniture de repas s'explique par le fait que la part fixe facturée par le prestataire a été remboursée aux familles alors même que le prestataire a continué à facturer cette part.

Baisse des charges de ménage pour 67K€

Les voyages et sorties scolaires non réalisés ont été remboursés en totalités, un avoir global de 56k€a été comptabilisé, ce qui a engendré une perte de 9K€

L'établissement n'a pas fait appel au chômage partiel

Le personnel administratif ainsi que l'équipe de direction a repris le 4 mai 2020 en présentiel, alternant pour certains du télétravail jusqu'au 2 juin.

L'école primaire a repris le 11 mai et le collège le 2 juin. La cantine a repris le 11 mai pour tous.